

# Petit lexique à usage des parents de musiciens, qui découvrent le monde du Conservatoire

*(nous sommes à la recherche de parents de danseurs et de comédiens pour rédiger l'équivalent en danse et théâtre)*

**Master Class** : Durant l'année, le professeur d'instrument pourra proposer une (parfois deux) « master class » à votre enfant. Il s'agit d'un cours donné par un musicien reconnu (soliste dans un grand orchestre, professeur renommé...). Celui-ci vient écouter les élèves et leur apporter un autre regard sur leur pratique et leur donner des conseils pour progresser. La Master class peut être assez informelle (l'élève joue un simple morceau ou exercice de sa méthode dans sa salle de classe) ou plus solennelle (l'élève joue un morceau bien préparé en amont, dans une grande salle, éventuellement avec un accompagnement piano et public). Se renseigner auprès de l'enseignant sur la tenue adaptée.

**Audition** : Au cours de l'année, le professeur d'instrument organise généralement une audition. Il s'agit d'un petit concert, auquel les parents sont conviés. L'audition peut concerner l'ensemble d'une classe d'instrument, une partie de la classe ou bien être organisée conjointement avec une autre classe d'instrument (par exemple : harpe et piano ; violon et guitare). Les élèves peuvent être amenés à jouer seuls ou à plusieurs. L'audition peut avoir lieu dans la Chapelle, dans l'auditorium, ou dans une salle du Conservatoire plus modeste. Dans tous les cas, il s'agit de se faire plaisir, de s'habituer à jouer devant un public (bienveillant) et de faire le point sur les progrès de l'élève. Un effort vestimentaire ou une tenue spécifique sont généralement demandés.

**Examen** : En fin d'année, les élèves qui ont terminé un cycle (fin d'année d'initiation, fin de 1<sup>er</sup> cycle, fin de 2<sup>ème</sup> cycle...) passent devant un jury (composé généralement d'un membre du CRR et de deux musiciens extérieurs au CRR) pour jouer un morceau imposé choisi par le ou les enseignants, le plus souvent avec accompagnement piano. Le titre du morceau est affiché six semaines avant au Conservatoire et sur le site internet pour placer tous les élèves dans une situation d'égalité. Le jour de passage et le jour de la répétition générale (qui a lieu deux jours avant) sont connus courant mars. Ces examens se déroulent, selon les instruments, de fin mars à fin juin. Attention, l'horaire de passage n'est souvent connu que peu de temps avant, voire la veille (car il est fonction des disponibilités des membres du jury). Si votre enfant est en hors-temps scolaire, mieux vaut prendre ses dispositions. A l'issue du passage et après une vingtaine de minutes de délibérations, le jury rappelle les élèves pour leur annoncer leurs résultats (mention Assez Bien : pas de passage en cycle supérieur ; mention Bien, mention Très Bien, mention Très Bien avec félicitations du jury : passage en cycle supérieur), puis discute avec chaque élève pour expliquer leur notation et donner des conseils. Il ne faut donc pas partir après avoir joué son morceau ! Le moment se veut assez solennel et une tenue adaptée et donc vivement conseillée.

**Contrôle** : Les professeurs peuvent organiser (mais ce n'est plus une obligation), un contrôle de fin d'année intercycles c'est-à-dire pour les élèves qui sont en cours de cycle (fin de 2<sup>ème</sup> année de cycle 1 par exemple). Le professeur peut alors réunir un jury qui écoutera et donnera son avis sur le morceau préparé par l'élève.

**Concerts** : Si votre enfant joue en orchestre, il se produira lors de deux temps forts : le concert d'hiver (mi-décembre) et le concert de printemps (avril). D'autres concerts peuvent être organisés au cours de l'année par les professeurs pour rassembler les élèves d'une famille d'instruments (par exemple, concert des classes de bois ; concert des classes de percussions) ou pour une occasion particulière (concert de Noël, Fête de la Musique).

**Tenue** : A chaque événement – concert, examen, audition – sa tenue ! Toutefois, l'expérience montre qu'on peut faire face à la plupart des situations en s'équipant :

- D'un bas noir
- De chaussures noires de ville (astuce : pour les filles, optez pour des ballerines, peu onéreuses)
- D'un haut de couleur uni et d'un haut blanc uni

Quand les élèves avancent dans leurs études (à partir de Cycle 2), la tenue de concert la plus fréquente devient : chaussures noires de ville- chaussettes noires - bas noir-chemise noire ou chemise blanche.

**Bulletins** : Deux bulletins sont envoyés par mail aux familles au cours de l'année et rédigés par les enseignants de FM, d'instrument et d'orchestre. Un bulletin de 1<sup>er</sup> Semestre, rédigé entre décembre et janvier et envoyé par mail entre février et mars (mais il est souvent disponible un peu avant sur Imuse). Un bulletin de « résultats de l'année », rédigé en juin et envoyé mi-juillet aux familles.

## Acronymes :

- CRR : Conservatoire à Rayonnement Régional (d'autres conservatoires sont des CRD, à rayonnement départemental)
- FM : Formation Musicale (dénomination qui a remplacé le terme plus restrictif de « solfège »)
- HA : Horaires Aménagés (cours du Conservatoire inclus dans le temps scolaire au primaire puis dans l'après-midi au collège)
- HTS : Hors Temps Scolaires
- CHAM, CHAD, CHAT : Classe à Horaires Aménagés Musique/Danse/ Théâtre
- C1, C2, C3 : Cycle 1, Cycle 2, Cycle 3
- FC1, FC2, FC3 : fin de cycle 1, de cycle 2, de cycle 3
- C1Ph1 (que l'on trouve par exemple sur les bulletins de FM) : Cycle 1 Phase 1